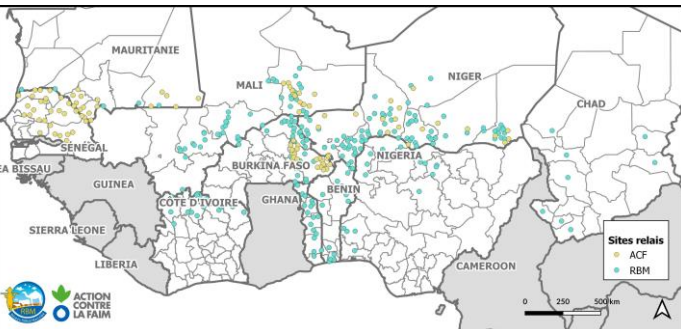


Le système de veille mis en place par ACF et RBM pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants, notamment les systèmes de veille pastorale établis par les deux organisations. Tel que conçu, ce système de veille permet de fournir, de façon hebdomadaire, des informations sur la situation des ménages pastoraux, à travers une plateforme d'analyse publique. [Lien vers le Dash Board](#)



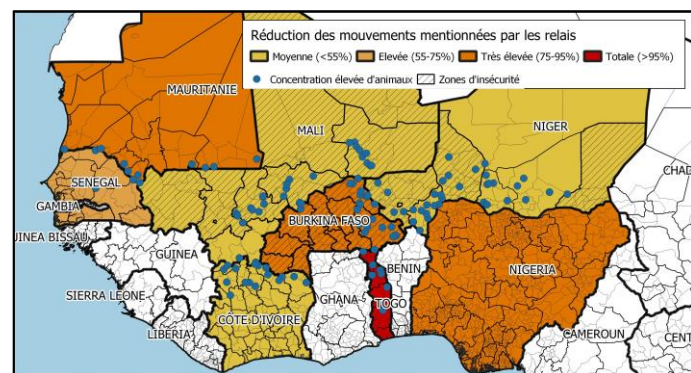
Couverture géographique du dispositif de veille (chaque point représente la localisation d'un relais pastorale)

TENDANCES ET CONTEXTE

Une réduction générale des mouvements des animaux entraînant de forte concentrations

La fermeture des frontières et la restriction des déplacements internes a réduit les mouvements du bétail pour accéder aux ressources pastorales (eau et pâturages) mais aussi pour fuir les zones en proie aux conflits, selon **60% des relais**. Cette baisse de la mobilité entraîne des concentrations d'animaux fonction de i) la disponibilité de ressources pastorales stratégique, ii) l'existence de grands marchés à bétail et iii) la présence d'opportunités liées à la proximité de centres urbains. Ces concentrations ont pour conséquence une **pénurie d'eau et de pâturage** et également un **risque accru de rassemblement des personnes** ; ce qui va à l'encontre des mesures sanitaires destinées à freiner la propagation du virus.

La tendance à la réduction des mouvements du bétail est fort variable d'un pays à l'autre atteignant un maximum au Togo avec 95% des relais indiquant une réduction des mouvements et un minimum au Mali avec 48% des relais « seulement » mentionnant une réduction de mouvement. La carte ci-dessous illustre les zones de concentrations principales des animaux, la réduction des mouvements ainsi que des problèmes d'insécurité.



Zone de couverture du projet

Elle regroupe les zones d'intervention d'ACF et de RBM. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays: Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (ADENA), Mauritanie (GNAP), Togo (PAT-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques du Mali, du Niger et du Burkina-Faso.

Selon un rapport du MAPAH, le Togo avait prévu d'accueillir 50 000 têtes de bovins mais à cause de la pandémie de la COVID-19, environ 10 370 têtes ont été enregistrées au niveau des postes d'entrée. Au vu de la fermeture des frontières, les transhumants sont forcés d'emprunter de nouveaux itinéraires de transhumances pour éviter les contrôles, ce qui entraîne des tensions accrues avec les populations autochtones.

En Mauritanie, les troupeaux sont concentrés à proximité de la frontière Sénégal/Mauritanie au niveau du fleuve où le pâturage commence à manquer fortement.

Au Nigéria, 80% des relais mentionnent une baisse de la mobilité. Cela a forcé des transhumants Nigériens à entrer clandestinement sur le territoire béninois. Ils se trouvent dans une situation difficile puisque leur séjour dans ce pays est illégal.

Au Burkina Faso, les données collectées font ressortir une réduction des mouvements du bétail, selon 77% des relais environ. D'où une concentration des animaux dans certaines zones caractérisées par : (i) la disponibilité de ressources pastorales stratégiques (notamment le lac situé dans la commune de Beli, les mares d'Oursi et de Tin Edjar, le lac Higa) ; (ii) l'existence de grands marchés à bétail (Seytenga Centre et Fada Ngourma) ; et (iii) la présence d'opportunités liées à la proximité de centres urbains ou d'espaces transfrontaliers (Botou, Yamba, Partiaga, Gayeri et Dori ville). Cet afflux d'animaux dans des zones pourvues de ressources pastorales stratégiques, de marchés de regroupement ou d'autres opportunités favorise l'essor des activités informelles et le développement des transactions commerciales.

Au Mali, la baisse de la mobilité du bétail rapportée par 48% des relais est à l'origine du regroupement d'effectifs animaux importants dans plusieurs localités des régions de Ségou (Cinzana, Baroueli Konobougou, Macina, Boky-were), de Mopti (Konna, Ourbe-doube, Niacongo, Sio) et de Gao

(Bagnadji, Djebock, Taboye, Tarkini, Bourem et Termera).

Au Niger, 51% des relais constatent une réduction des mouvements du bétail. Pour l'essentiel, les animaux sont concentrés dans une dizaine de zones (Sayam Forage, Gueskerou, Weltouma, Kello, Tessaoua, Guidan Sori, Roumbou, Dankassari, Yelou, Bankilare, Torodi et Bermo).

Dans le cadre de la présente campagne de transhumance, on a enregistré dans ces zones la présence de 970 troupeaux transhumants qui sont conduits par 6 790 éleveurs. Ces troupeaux proviennent de certaines régions du Niger, mais aussi de plusieurs pays voisins, en l'occurrence le Mali, le Nigeria, le Tchad et le Burkina Faso. Alors qu'ils voulaient transiter par le Niger pour regagner les pays côtiers, de nombreux troupeaux transhumants n'ont pas eu la possibilité de franchir les frontières du Nigeria et du Bénin.

Au Sénégal, les troupeaux dont la mobilité est réduite selon 68% des relais sont concentrés dans les zones de Diama, Bokhol, Galoya, Orkodjere, Moudery, Gabou, Balla, Kothiary, Sinthiou Malem et Darou Mousty.

Enfin, en Côte d'Ivoire, 55% des relais déclarent que la mobilité du bétail a connu une baisse. Ce changement est observé principalement dans la partie septentrionale du pays.

Une baisse des activités économiques des ménages pastoraux et agropastoraux

La limitation des échanges transfrontaliers a entraîné **une baisse des activités économiques des ménages pastoraux et agropastoraux**, de l'avis de 37% des relais. Cela s'est traduit par la fermeture de certains marchés à bétail, avec pour conséquence l'impossibilité pour les éleveurs de vendre leurs animaux pour acheter les provisions dont ils ont besoin. En outre, la diminution des transactions commerciales se répercute négativement sur le prix de vente des animaux et entraîne la mise au chômage des acteurs dont les revenus dépendent exclusivement des activités connexes exercées sur les marchés à bétail. S'agissant du fonctionnement des marchés à bétail, on distingue deux groupes : (i) un premier groupe où les marchés ont été maintenus ouverts : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo et Nigéria ; et (ii) un second groupe où les marchés ont été fermés : Sénégal (avec 62% des relais mentionnant une fermeture des marchés) et Mauritanie).

Dans les pays où les marchés sont restés ouverts, on observe cependant une diminution des flux d'exportation du bétail (Burkina Faso) et un ralentissement des activités (notamment en lien avec la perturbation des activités), des perturbations sur les prix des animaux et la dégradation des termes de l'échange au détriment des éleveurs (Niger).

Augmentation de la vente des animaux

En règle générale, c'est le recours à la vente des animaux qui permet aux éleveurs d'acheter les provisions nécessaires pour l'alimentation de la famille, mais aussi de couvrir les dépenses de santé, de faire face aux difficultés rencontrées pendant la transhumance, etc. Le type d'animal vendu (ovin mâle, vache de réforme, taurillon, etc.) est souvent en rapport avec le montant des dépenses à effectuer.

On peut penser que l'augmentation des ventes d'animaux constatée dans toutes les zones qui sont couvertes par la veille s'explique par la nécessité pour les familles d'acheter des denrées alimentaires, mais aussi de résoudre les difficultés rencontrées dans les zones de concentration des troupeaux. L'augmentation de vente des animaux est la plus importante au Nigeria, avec 80% des relais le mentionnant, suivie du Togo, avec 68% et terminant par le Sénégal, avec 46%.

Encadré : Éléments d'informations concernant les prix sur les marchés

Dans plusieurs pays, les données collectées font ressortir une augmentation du prix de vente des ovins sur les marchés, notamment au Bénin (45% des relais) et en Mauritanie (16%). Une tendance similaire est constatée en ce qui concerne les caprins sur les marchés situés au Nigéria (25% des relais) et au Burkina Faso (66%). En revanche, au Mali, Niger et Sénégal, les relais signalent une relative stabilité du prix de ces deux espèces.

Les stratégies de vente du bétail se traduisent essentiellement par la mise sur le marché des petits ruminants, conformément à la logique du déstockage stratégique qui consiste à protéger autant que possible les gros ruminants, en particulier les noyaux reproducteurs. Un suivi des ventes d'animaux est nécessaire pour mieux appréhender l'évolution des stratégies qui seront développées par les éleveurs au cours des prochains mois, en fonction de la reprise ou non des activités économiques.

Au cours de la période considérée (quatre semaines du mois de mai 2020), les prix des aliments du bétail (tourteaux de coton) sont restés quasiment au même niveau, les stocks étant épuisés.

En ce qui concerne les denrées alimentaires, on constate une stabilité des prix dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de suivi, à quelques exceptions près : hausse du prix du riz et du mil au Burkina Faso, augmentation du prix du riz au Bénin et baisse du prix de la même denrée en Côte d'Ivoire.

De façon générale, les termes de l'échange bétail/céréales sont favorables aux éleveurs. A cela s'ajoute le fait que les aliments du bétail sont vendus à des prix relativement accessibles au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire qui sont des bassins de production de ces intrants alimentaires.

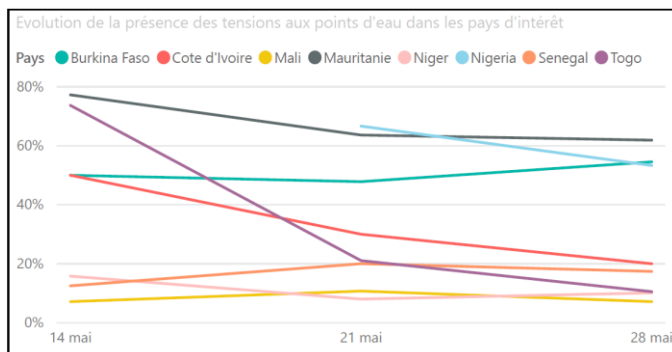


Il convient de souligner l'acuité des problèmes liés à la relance de la conflictualité qui avait connu une certaine accalmie. Les récentes attaques terroristes qui ont ciblé des marchés à bétail (cas de figure du marché de Kompienbiga dans la région de l'Est du Burkina Faso) risquent de créer une psychose auprès des commerçants de bétail ; ce qui pourrait les inciter à désertter les marchés.

L'accès à l'eau constitue un facteur important de tensions sociales durant cette soudure

Dans le cadre du fonctionnement du système d'élevage pastoral, le point d'eau constitue le pivot du dispositif d'exploitation des pâturages, notamment en saison sèche. La mobilité obéit prioritairement au souci de trouver l'eau pour abreuver les animaux. En cette période de l'année, les points d'eau (eaux de surface temporaires) sont asséchés et les éleveurs ont recours à la nappe d'eau souterraine qu'ils exploitent grâce à l'installation de plusieurs types d'infrastructures hydrauliques (puits traditionnels, puits cimentés, puits artésiens et stations de pompage).

Le tarissement des eaux de surface provoque de fortes concentrations d'animaux autour des points d'eau modernes, avec pour conséquence l'augmentation des risques de conflits selon 23% des relais. Cette situation est d'autant plus inquiétante que le maintien du couvre-feu restreint la possibilité d'abreuver les animaux pendant la nuit, alors que l'affluence autour des points d'eau pendant la journée rend difficile le respect des mécanismes de régulation de l'accès à l'eau. A cela s'ajoutent les problèmes posés par le maintien de la fermeture des frontières, alors que nous entrons dans la période de retour vers les terroirs d'attache des troupeaux jusqu'alors en transhumance.



La recrudescence des conflits

En plus des tensions autour des points d'eau pastoraux, il est apparu un phénomène nouveau qui découle de l'insécurité grandissante et de l'adoption par les groupes terroristes de nouvelles cibles, en l'occurrence les marchés à bétail.

- L'attaque perpétrée le 30 mai 2020 contre le marché de bétail hebdomadaire de Kompienbiga dans la région de l'Est du Burkina Faso a entraîné la mort d'au moins 25 personnes. Elle a été précédée par l'enlèvement et l'assassinat de 12 personnes sur le marché à bétail de Penkiangou (village de la commune de Fada Ngourma), ainsi que par le meurtre de 2 personnes sur le marché à bétail de Namoungou (province du Gourma) ;
- Des actes similaires ont été commis à Sollé dans le Nord du Burkina Faso, avec l'assassinat par des groupes terroristes de 15 commerçants provenant du marché à bétail ;
- Une attaque perpétrée à Tillia (département de Tahoua, au Niger) a débouché sur l'enlèvement et le meurtre de 5 éleveurs.
- Des affrontements violents et meurtriers à caractère communautaire se déroulent au Centre du Mali qui constitue actuellement l'un des principaux théâtres d'opérations des groupes terroristes. Les attaques perpétrées par ces groupes au Centre et au Nord du Mali, affectent directement les populations civiles et déstabilisent les activités qu'elles mènent, y compris la mobilité pastorale et les échanges commerciaux

Il convient de signaler enfin que la remontée des transhumants vers leurs terroirs d'attache, suite à l'installation de la saison des pluies dans les pays côtiers s'effectue parfois dans des conditions difficiles. Ainsi, des conflits ont été enregistrés dans certaines zones, notamment des affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans la localité de Goungoun (commune de Malanville, au Togo) qui ont entraîné la mort de 4 personnes et l'abattage de nombreux bovins le 30 mai 2020.

Le RECOPA a recensé 890 éleveurs transhumants qui se sont rendus au Togo, faute de pouvoir accéder sur le territoire béninois. Dans l'ensemble de la région de l'Est, le nombre des transhumants est évalué à 1 772 (données statistiques compilées par le RECOPA et provenant de la Direction régionale en charge de l'élevage).

Face à cette situation, dans la région de l'Est du Burkina Faso, les leaders éleveurs du RECOPA se sont pleinement impliqués dans les efforts visant à réduire les tensions liées à la gestion des points d'eau et à atténuer les vulnérabilités découlant de l'insécurité civile.



Une pénurie forte d'aliments du bétail

Le fonctionnement de la filière des aliments du bétail est fortement désorganisé en cette période de pandémie à cause de plusieurs facteurs : ralentissement des activités commerciales et tensions sur les matières premières importées (tourteau de soja et son de blé) qui sont utilisées par les usines spécialisées dans la vente des aliments de bétail. En période normale, les zones pastorales sont désavantagées par rapport aux zones agropastorales et périurbaines dans la concurrence pour l'accès aux aliments du bétail. Actuellement, les difficultés sont aggravées par les contraintes découlant de la crise sanitaire et de nombreuses zones pastorales se trouvent confrontées à une pénurie précoce de l'aliment du bétail (79% des relais de Gao (Mali) le mentionnent, 53% au Niger, 33% au Sénégal et 48% en Mauritanie).

De manière générale, ces pénuries sont marquées dans les zones de replis des troupeaux transhumants.

- Au Mali, 79% des relais mentionnent la carence des intrants alimentaires sur les marchés locaux, en particulier dans la région de Gao ;
- Au Burkina Faso, des pénuries sévères d'aliments du bétail sont relevées dans la commune de Logobou, les secteurs de Tansarga et Gounderé, ainsi que dans la zone pastorale de Deou ;
- Au Niger, 54% des relais évoquent un déficit prononcé d'aliments du bétail dans plusieurs zones de concentration des troupeaux où le système d'approvisionnement en intrants alimentaires n'est plus fonctionnel (Dosso, Diffa, Bankilare et Mangayze) ;
- Au Nord du Nigeria, la pénurie des aliments du bétail est constatée dans les zones de concentration des animaux ;
- Au Sénégal, 33% des relais font observer que les stocks d'aliments du bétail sont épuisés dans les zones de repli des troupeaux transhumants.

La seule exception à ce tableau d'ensemble est la situation du Bénin où il existe des stocks invendus d'aliments bétail du fait du démarrage de la saison des pluies qui a favorisé l'apparition des pâturages. Ce qui montre la pertinence de l'Intégration régionale du marché de l'aliment bétail à promouvoir.

Les rassemblements de populations se poursuivent

Malgré les mesures d'interdiction et l'intensification des actions de sensibilisation dont la mise en œuvre est évoquée par 77% des relais, 55% des relais indiquent que des rassemblements sont toujours organisés. Cette situation conduit à s'interroger sur l'efficacité de ces campagnes de sensibilisation. 46% des relais estiment qu'elles sont inefficaces et inadaptées aux réalités pastorales.

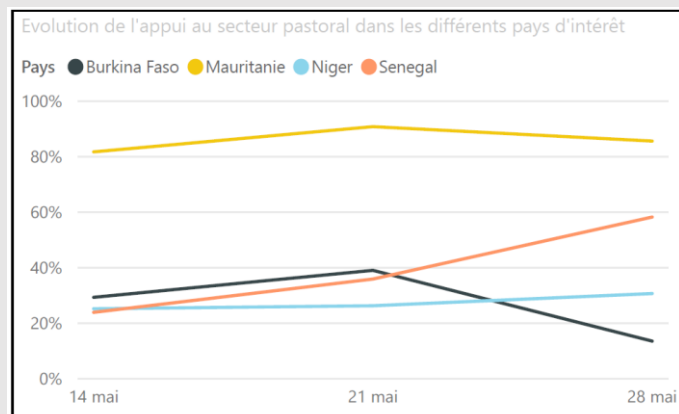
ALERTE

Maintien de l'attention accordée à la question sécuritaire

La menace sécuritaire reste très forte dans plusieurs pays du Sahel. Par conséquent, la mobilisation des énergies dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 ne doit pas conduire à une baisse de l'attention et de la priorité accordée à la problématique de la prévention des conflits et de l'insécurité. Cela est d'autant plus important que la remontée des transhumants dans un contexte où les déplacements des animaux sont fortement perturbés par l'insécurité pourrait entraîner une augmentation des conflits entre les différents usagers des territoires ruraux.

Meilleure prise en compte du secteur de l'élevage dans les plans nationaux de réponse à la COVID-19

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, plusieurs pays ont élaboré des plans nationaux de riposte à la COVID-19 et mis en place des mécanismes de mobilisation de ressources financières propres et externes. De façon générale, ces plans incluent un volet spécifique d'appui au secteur de l'élevage. Cependant, le graphique suivant montre qu'en dehors de la Mauritanie où la majorité des relais rapporte un appui au secteur, **l'appui demeure limité voire absent** dans la plupart des zones suivies. Ainsi 74% des relais estiment que le soutien apporté au secteur pastoral par les pouvoirs publics et les agences de coopération est absent.



RECOMMANDATIONS

Cela constitue une préoccupation au vu des signaux d'alarme sur la soudure pastorale difficile et dont les impacts seront amplifiés par la pandémie de la COVID-19. L'exploitation des données collectées conduit à attirer l'attention sur :

- La nécessité de pallier la pénurie d'aliments du bétail en Mauritanie où le programme national de réponse à la pandémie est en cours d'exécution ;
- La nécessité de fournir des appuis plus consistants et mieux ciblés aux éleveurs sénégalais dans le cadre de la mise en œuvre du programme élaboré par les pouvoirs publics.

Facilitation et accompagnement de la sortie des transhumants des pays côtiers

Avec la fermeture des frontières due à la pandémie de la COVID-19 et les dispositions prises par certains États pour interdire l'entrée des transhumants sur leurs territoires, les éleveurs transhumants ont développé des stratégies de contournement pour accéder aux zones de repli, en empruntant des itinéraires illégaux. Cette pratique frauduleuse a permis à de nombreux transhumants d'échapper au paiement des taxes. Il est indispensable que les pouvoirs publics des pays côtiers facilitent la sortie de tous transhumants en leur offrant la possibilité de passer par les portes officielles de sortie, tout en les exemptant du paiement de la taxe.

Alerte sur l'augmentation de la vente des animaux

Face aux difficultés qu'ils rencontrent, les éleveurs ont développé des stratégies d'accès aux marchés, notamment l'augmentation de la vente des animaux comme en témoignent les données fournies par 53% des relais. Cette augmentation s'explique par la nécessité pour les familles d'acheter des denrées alimentaires et de résoudre les difficultés rencontrées dans les zones de concentration des troupeaux. L'augmentation de vente des animaux est la plus importante au Nigéria avec 80% des relais la mentionnant suivie du Togo avec 68%. Cela se traduit par **une forte pression sur le capital productif** qui peut être analysée comme une option en faveur d'un **déstockage stratégique, mais aussi comme un signe d'une soudure pastorale difficile**, si l'on tient compte du fait que la mobilité du bétail est en baisse.

- Les pouvoirs publics devraient accorder une grande attention aux risques sanitaires accrus auxquels les éleveurs sont exposés à cause de la réduction de la mobilité du bétail et du regroupement d'un grand nombre de personnes dans les zones de concentration des animaux ; ce qui crée les conditions propices à la propagation du virus. Dans le même temps, la persistance de l'insécurité se traduit par l'interruption des services sanitaires dans de vastes territoires qui sont délaissés par les pouvoirs publics au sein desquels les éleveurs et leurs familles ne peuvent pas bénéficier des mesures préventives et curatives nécessaires. La menace sécuritaire entraîne également des déplacements massifs de populations qui sont particulièrement vulnérables à la COVID-19 à cause de l'insalubrité qui prévaut dans les zones de regroupement des personnes déplacées et réfugiées ;
- Les décideurs politiques régionaux et nationaux devraient mener des interventions coordonnées et impulser une dynamique de concertations bilatérales destinées à faciliter le retour des transhumants dans leurs terroirs d'attache. A cet effet, il conviendrait de mettre en place des couloirs humanitaires et des dispositifs de facilitation de la mobilité du bétail, en particulier dans les pays par lesquels les transhumants vont transiter comme le Burkina Faso ;
- Les pouvoirs publics du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali devraient mettre en place un dispositif de facilitation des flux transfrontaliers du bétail, en vue de favoriser un approvisionnement correct des marchés de consommation sénégalais en ovins, en cette période de veille de la fête de la Tabaski. Les Communautés Economiques Régionales devraient mener à court terme un plaidoyer vigoureux et convaincant en faveur d'une réouverture coordonnée des frontières, en vue de favoriser la reprise de la mobilité pastorale transfrontalière ;
- Les décideurs régionaux et nationaux devraient appuyer la consolidation des systèmes de suivi et d'analyse qui sont actuellement mis en place, afin qu'ils puissent continuer à fournir des données actualisées sur la situation prévalant dans les différentes zones pastorales et agropastorales ;

